



La Newsletter – février 2023

Viviane ARTIGALAS



Sénatrice des Hautes-Pyrénées

Permanence Parlementaire

Résidence La Lorraine
20 rue Brauhauban
65000 TARBES

Tél : 05 62 54 17 56

Adresse électronique
permanence.artigalas@gmail.com

Ukraine

Allocution de M. Rouslan STEFANTCHOUK, Président de la Rada, le parlement ukrainien, au Sénat.

Un moment rare, solennel et teinté d'émotion puisque cela fait plus de 20 ans qu'un président d'une assemblée d'un pays étranger n'était pas monté à la tribune du Sénat. M. Stefantchouk a notamment rappelé que la France a accueilli plus de 100 000 réfugiés depuis le début du conflit, qu'elle avait permis l'accession de son Pays au statut de candidat à l'adhésion de l'Union Européenne et remercié le peuple français pour toute l'aide apportée à l'Ukraine.

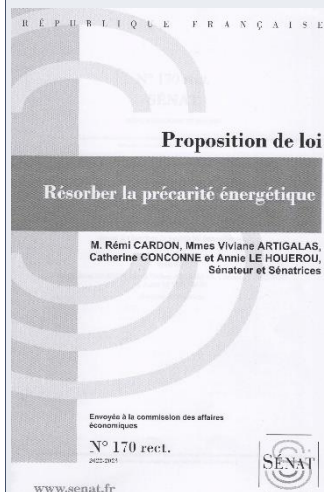
Depuis plus d'un an le peuple ukrainien résiste à l'armée russe et fait face à une invasion injustifiable. Il se bat pour le droit de vivre libre dans un État souverain, pour que vive la démocratie. La place de la France est aux côtés des Ukrainiennes et Ukrainiens, leur combat est celui du droit, de la liberté que notre République proclame depuis plus de deux-cents-trente ans. Plus que jamais, dans ces moments troubles, l'unité est essentielle.



Proposition de loi : « Résorber la précarité énergétique »

J'ai déposé, avec plusieurs de mes collègues, une proposition de loi visant à résorber la précarité énergétique. En effet, la réhabilitation thermique des bâtiments résidentiels présente un double enjeu : social et environnemental (diminuer les dépenses énergétiques des ménages et améliorer leur confort de vie ; 2/3 des émissions de gaz à effet de serre du bâtiment sont issues du secteur résidentiel.

Cette rénovation thermique est aussi une mesure de rééquilibrage des territoires (les ménages qui s'imposent le plus de restrictions sont ceux situés dans les



« En ne traitant pas le sujet, on laisse s'installer un sentiment d'abandon, d'injustice et une incompréhension profonde, particulièrement chez les jeunes générations. »

communes rurales et les bourgs de moins de 20000 habitants) et une mesure de santé publique (les différentes conséquences d'une mauvaise isolation, comme un logement humide ou mal chauffé, entraînent des risques de pathologies amplifiées chez les personnes âgées ou fragiles). Même si des dispositifs ont été mis en place, les efforts pour adapter nos logements aux nouveaux défis du siècle n'ont pas les effets attendus. La précarité énergétique s'accroît et le nombre de logement dits « passoires thermiques » ne baisse pas, principalement parce que trop peu de personnes s'engagent dans un parcours de rénovation.

Pourtant il y a urgence. La hausse générale des prix de l'énergie a des conséquences importantes sur tous les ménages, tout particulièrement sur les plus vulnérables et les logements les plus énergivores vont disparaître du marché de la location, faute de rénovation (l'interdiction concernera tous les biens classés G à compter de 2025). Notre proposition de loi entend recentrer l'effort budgétaire du pays sur les passoires thermiques ; engager une stratégie de rénovation plus inclusive, pour sortir les 5,6 millions de ménages de la précarité, qu'ils soient propriétaires ou copropriétaires, bailleurs ou occupants. Il est ainsi proposé de :

- Mieux flécher les aides publiques vers les travaux de rénovation énergétique performante et globale, plutôt que vers les travaux monogestes.
- Instaurer un reste à charge zéro pour les ménages les plus vulnérables.
- Poser le principe de l'égal accès aux guichets France Renov et aux accompagnateurs Renov sur l'ensemble du territoire, y compris dans les zones de faible densité de population.

Ces trois priorités d'action permettront également de donner aux acteurs de la rénovation un cap et des perspectives stables.

- Permettre au propriétaire occupant de réaliser les travaux de rénovation globale en plusieurs tranches dans le cadre d'un parcours financé et accompagné, par souci de pragmatisme.
- Appliquer les critères de performance énergétique minimale aux locations dites « Airbnb », à compter du 1er janvier 2025, pour anticiper les risques de contournement de la loi et préserver le parc locatif.
- Favoriser l'adaptation des normes et l'innovation dans les techniques et matériaux de rénovation, pour tenir compte des spécificités territoriales.

Vous pouvez retrouver le dossier législatif de cette PPL sur le site du Sénat : <http://www.senat.fr/dossier-legislatif/ppl22-170.html>

Action des collectivités sur la politique du logement

Lors de la discussion sur la proposition de loi visant à renforcer l'action des collectivités territoriales en matière de politique du logement, j'ai défendu une nouvelle fois un amendement pour étendre la possibilité de majorer le plafond de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires à toutes les communes qui le souhaitent, et pas seulement à celles qui sont situées en zones tendues.

Face à la crise du logement et à la pression touristique, cette mesure aurait permis de donner de l'autonomie financière aux collectivités qui veulent rétablir un équilibre en matière de logement. Elle va également dans le sens du principe constitutionnel de libre administration des collectivités locales.



Elle fait suite à plusieurs propositions de mon groupe lors du dernier projet de loi de finances sur le sujet et notamment :

- Permettre la décorrélation du taux des taxes, afin de pouvoir augmenter la THRS sans avoir à augmenter corrélativement la TFPB ;
- Permettre d'augmenter la THRS dans la limite de 25 %, sans augmenter la TFPB ;
- Inclure automatiquement toutes les communes touristiques dans la notion de « zone tendue ».

Seule concession : un décret fixera une liste des communes qui pourront être considérées comme « tendues » et appliquer ainsi la majoration de la THRS. Or, le Gouvernement a annoncé, à l'occasion de l'examen de cette proposition de loi, que le décret en question sera publié pour permettre une entrée en vigueur de la majoration en... 2024 ! Ce décalage d'un an n'est pas acceptable quand des élus multiplient, ces derniers mois, les alertes sur l'urgence à prendre des mesures pour lutter contre ce phénomène, devenu un véritable fléau pour certaines villes touristiques et leurs habitants qui ne trouvent plus à se loger.

Retrouvez l'ensemble de cette séance sur :

https://videos.senat.fr/video.3238848_63db78d82e181.seance-publique-du-2-fevrier-2023-matin?timecode=5580000

Audition NEXITY

Lors de l'audition de Véronique Bédague, nouvelle présidente-directrice générale de Nexity, société immobilière leader dans la promotion et les services immobiliers, par la commission des affaires économiques, j'ai pu l'interroger sur sa vision de la Politique de la Ville et de la Ville de demain. Plus particulièrement sur la part de la rénovation dans le cadre du partenariat entre le Groupe Nexity et la Caisse des Dépôts, dont je suis membre du conseil de surveillance, ou sur les questions de fiscalité et l'encadrement du prix du foncier.

Ici aussi, retrouvez l'ensemble de cette audition sur le site du Sénat :

https://videos.senat.fr/video.3206585_63c7a19e88d49.batiment-et-ville-de-demain

« Oui, on a besoin de logements neufs, car la rénovation va nécessiter du temps et de l'argent ; il faut donc un mix entre les deux. »



Jeunes agriculteurs 65

Assemblée Générale des Jeunes Agriculteurs des Hautes-Pyrénées et des débats toujours riches avec de jeunes passionnés par leur métier, autour de Mathilde Pénin, Présidente. Après la présentation du rapport d'activité qui a mis en exergue la vitalité de ce collectif fort de 300 adhérents, notamment en termes de sensibilisation au métier d'agriculteur, de valorisation des produits et du savoir-faire haut pyrénéens, d'accompagnement des futurs et fraîchement installés ou de revendications et défense des dossiers locaux, c'est une table ronde qui a permis de débattre sur les sujets d'actualité.

Avec le thème central de la réforme de l'assurance agricole, j'ai d'abord pu rappeler mon engagement et celui de mon groupe lors des travaux du Sénat, par exemple pour garantir un système universel. Chaque filière, chaque culture, chaque agriculteur doit avoir accès à un contrat d'assurance acceptable et cette

exigence doit être prise en compte dans les futures ordonnances sur le sujet. J'ai aussi pu intervenir sur les travaux du Sénat au sujet du pastoralisme, avec l'épineux problème des prédatons ; du rapport d'information sur la compétitivité de la Ferme France ; de l'Eau, avec la sécurisation de la ressource et sa gestion.

Enfin, un point important reste non résolu : : le calcul des moyennes de rendements, contraint par les règles de l'OMC, l'Organisation mondiale du commerce. Cette règle conditionne le versement des primes d'assurance à la moyenne des productions des années passées. Or, la récurrence des aléas climatiques fausse totalement cette moyenne, n'assurant plus une juste couverture des coûts supportés par les agriculteurs et nuisant à l'attractivité du système assurantiel. En conséquence, tant que ce système de l'OMC perdurera, les dispositifs nationaux qui seront mis en place ne pourront pas être totalement efficaces.



Communauté de Communes des Coteaux du Val d'Arros

Inauguration du siège de la communauté de communes des Coteaux du Val d'Arros et de l'Espace France Services à Tournay. Cette réhabilitation, qui valorise également une partie de la place d'Astarac, patrimoine de la commune, va désormais permettre un meilleur accueil du public comme des élus et améliorer le confort de travail des agents, dans un cadre agréable et fonctionnel. Il faut souligner l'implication des communes dans ce travail de mutualisation et le nombre important de Maires présents était là pour le rappeler.

Nous étions donc nombreux à avoir répondu à l'invitation du Président Cédric Abadia, des élus communautaires et du Maire Nicolas Datas-Tapie, dont ma collègue Maryse Carrère ; Pascale Péraldi, Conseillère Régionale, Monique Lamont et Bernard Verdier, Conseiller Départementaux. L'occasion donc de rappeler l'engagement des élus locaux pour faire face à l'affaiblissement de la puissance publique, leur volontarisme pour remettre des services publics et des services au public sur l'ensemble de notre territoire.



Sécurité routière

Signature du document général d'orientation de la sécurité routière des Hautes-Pyrénées 2023-2027 par Madame la générale Florence GUILLAUME, Déléguée interministérielle à la sécurité routière, en présence notamment de Monsieur le Préfet, de Madame la procureure de la République et des associations d'élus.

C'est le travail d'une concertation entre tous les acteurs et partenaires de la sécurité routière, qui à travers ce document, définit les orientations d'actions à mener pour les 5 ans à venir sur le département.



Groupama

Inauguration de « La Maison GROUPAMA d'OC » à Tarbes, la première de celles prévues dans les 14 départements où la mutuelle est présente, à l'invitation de Pierre MARTIN, président de la fédération départementale Groupama d'Oc et d'Olivier LARCHER, directeur général.

Bien ancré dans le département autour de nombreuses agences et animé par une communauté d'élus actifs, Groupama confirme avec cette réalisation son engagement local et ses racines mutualistes. Ce lieu de rencontre accueillant, fonctionnel et modulaire, à la disposition des salariés, sociétaires, collaborateurs, élus ou partenaires, est en effet le symbole de la devise « un acteur engagé sur le territoire ».



Avec ma collègue Maryse CARRERE, nous avons notamment salué cette présence active et cette synergie de personnes mobilisées et en prise directe avec les problématiques quotidiennes de leurs clients et sociétaires.

Fédération de pêche

Inauguration du siège réhabilité de la fédération de pêche des Hautes Pyrénées, à l'invitation du Président, Jean Luc CAZAUX et de son Conseil d'Administration, en présence notamment de ma collègue sénatrice, de nombreux conseillers départementaux, élus, administrateurs et sociétaires.

Dans notre département, la fédération représente plus de 16 000 pêcheurs par an, répartis sur 18 associations sur le territoire et de riches parcours de pêche dans des décors magnifiques et préservés. Elle accomplit ses missions de protection des milieux aquatiques ; de gestion de la ressource piscicole ; de promotion et développement de la pêche de loisir, pour permettre au plus grand nombre de pratiquer dans les meilleures conditions possibles et d'avoir des populations de poissons en bonne santé.



Orleix – Des foulées pour Timéo

A Orleix, pour participer aux « Foulées pour Timéo » organisé par l'association Timéo Notre Héros et sa présidente, Sandrine Bégué. Les bénéfices de cette journée sont destinés à la recherche sur les cancers pédiatriques, mais également au soutien, localement, des services pédiatriques et des familles concernées par cette maladie.



Ce sont près de 600 personnes qui cette année encore ont répondu présent, en souvenir de Timéo et par solidarité dans la lutte contre la maladie.



Sainte Barbe

La « Sainte Barbe » est un véritable temps fort de l'année pour tous les sapeurs-pompiers de France. Dans chaque centre de secours, c'est le moment où l'on se retrouve, non pas pour une activité opérationnelle, mais simplement pour partager un instant convivial et souvent un repas, dans une ambiance de franche camaraderie. C'est aussi l'occasion de rendre hommage à leurs collègues disparus, de mettre en avant les médaillés ou promus, de faire le bilan de l'année écoulée et remonter les besoins.



En tant qu'élue, j'essaie de répondre favorablement à un maximum d'invitations, car c'est aussi pour moi l'occasion d'exprimer mon total soutien et ma reconnaissance à l'ensemble des forces qui concourent à notre sécurité collective. Particulièrement cette année ou plusieurs de nos pompiers Hauts-



Pyrénéens sont partis renforcer leurs homologues sur des terrains d'opération extérieurs, comme dans les Landes cet été. Par la faute d'un agenda contraint il faut donc faire des choix et cette année j'ai pu être présente à Argelès-Gazost ; Castelnaud-Magnoac ; Luz Saint-Sauveur ; Mauléon-Barousse ; Pierrefitte-Nestalas ; Tournay ; Vic en Bigorre.



Permanence Parlementaire
Résidence La Lorraine
20 rue Brauhauban
65000 TARBES

Tél : 05 62 54 17 56

Adresse électronique
permanence.artigalas@gmail.com